

En payant le programme « Le Protocole Métabolique », vous acceptez sans réserve les conditions générales de ventes et vous attestez avoir lu et agréer à la garantie de compensation suivante.

Si, après 12 semaines de mise en application du programme, votre perte de poids n'est pas égale ou supérieure à 5 kg, vous recevrez une compensation équivalente à la somme de 500€.

Dans la mesure où votre dossier correspond aux conditions de la garantie (voir les conditions ci-dessous), vous recevrez le remboursement complet et immédiat du programme de 297€ et une surcompensation de 203€ sous le format d'une carte cadeau « Illicado » à votre nom que vous pourrez dépenser comme bon vous semble.

La garantie est valable uniquement pour les paiements en une fois.

Pour obtenir la compensation d'une valeur de 500€ vous devez envoyer par mail à l'adresse mael-brossaud@le-reequilibrage-alimentaire.com un dossier complet comportant :

- Une capture d'écran hebdomadaire des 84 derniers jours indiquant un nombre de pas égal ou supérieur à 7000. Les dates doivent être clairement visibles (voir exemple en bas de page).
- Une photo de chacun de vos repas durant les 84 derniers jours. Les portions doivent visuellement correspondre à celles recommandées dans le protocole. L'évaluation sera faite sur la constance, la cohérence et la bonne foi (voir exemple en bas de page).
- Transmettre une photo de votre tableau de suivi de progression du protocole métabolique (84 derniers jours) et obtenir une moyenne globale supérieur à 18/20 (voir exemple en bas de page).
- Si l'objectif des 5 kg en moins n'est pas atteint à la sixième semaine, vous devez envoyer un mail à l'adresse mael-brossaud@le-reequilibrage-alimentaire.com pour le mentionner et expliquer la situation.
- La réclamation doit être adressée complète entre le jour 85 et 90 suivant la date de paiement du protocole métabolique. Par exemple, pour un paiement effectué le 11 septembre 2022, la réclamation devra être envoyée par mail à l'adresse mael-brossaud@le-reequilibrage-alimentaire.com entre le 5 décembre 2022 (00h01) et le 10 décembre 2022 (23h59). Si la réclamation est reçu avant ou après cette date, elle sera considérée comme non valide et son traitement n'aura pas lieu.

Si l'une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, la garantie ne s'applique pas.

Comment se passe l'envoi des 500€ ?

Après validation de la bonne mise en application du programme et l'envoi des preuves, le remboursement des 297€ sera envoyé immédiatement et crédité sur votre compte bancaire affilié au paiement sous 7 jours ouvrés. Puis une carte cadeau « Illicado » de 203€ à utiliser comme bon vous semble sera envoyée à votre adresse email dans un délai de 72h. Soit un total de 500€.

L'application de la garantie est dénuée d'élément émotionnelle.

Si vous fournissez dûment et dans les délais vos preuves (dossier complet), l'envoi de l'équivalent des 500€ sera automatique.

